

Réf: Dossier 432766

## Avis de constitution

### SOCIETE « LUX-BTP »

Siège Abidjan ANYAMA Ran-Extension non loin du  
boulevard Oméga David ; Ilot : 247 Bis ; Lot : 2975 E, Lot  
2975 E, Ilot 247 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUX-BTP »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- La maçonnerie,
- Le ferrailage,
- La menuiserie et charpenterie,
- La plomberie,
- La peinture,
- Le carrelage et staff,
- Electricité,
- Achat et vente de biens immobilier (Terrains, maisons),
- Gestion immobilière,
- Aménagement foncier et lotissement,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan ANYAMA Ran-Extension non loin du boulevard Oméga David ; Ilot : 247 Bis ; Lot : 2975 E, Lot 2975 E, Ilot 247 BIS

Dirigeant(s) M AKO AYEBE LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08361 du 19/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50462/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

